

DES LOGEMENTS ACCESSIBLES ET DES SERVICES SPÉCIFIQUES

POUR NOS LOCATAIRES DE PLUS DE 65 ANS :



GRATUIT



**ATELIER DE SENSIBILISATION
BIEN VIEILLIR CHEZ VOUS**

Pour favoriser le bien vivre à domicile des personnes de plus de 65 ans, votre bailleur Habitat de la Vienne a choisi de répondre aux exigences du label Habitat Senior Services® pour adapter une partie de ses logements aux attentes et besoins de ses locataires seniors.

Ce label participe pleinement à la politique de prévention de la dépendance lancée par les pouvoirs publics en proposant **des logements accessibles et adaptés, ainsi que des services spécifiques pour les seniors.**

Habitat de la Vienne propose ainsi un service de téléassistance, un service de petit bricolage, des ateliers numériques, des ateliers équilibre...



**1^{ER} OPH LABELLISÉ HSS®
MENTION "EXCELLENCE" EN FRANCE**
L'Office a été labellisé en juin 2016 et a obtenu la plus haute distinction (mention Excellence) suite à un audit externe réalisé par le cabinet de certification SGS, organisme certificateur indépendant, **devenant ainsi le premier OPH à atteindre ce niveau en France !**

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA VIENNE
33, rue du Planty - BP. 27 - 86180 Buxerolles
Tél. : 05 49 45 66 76 - Fax : 05 49 47 74 50
contact@habitatdelavienne.fr



HDLVE / crédits photos : fotolia / 10-2017





Dans le cadre de sa démarche Habitat Senior Services®, Habitat de la Vienne a décidé de proposer à tous ses locataires **âgés de plus de 65 ans** de participer à des **ateliers gratuits de sensibilisation** sur les aménagements du domicile et sur l'importance d'une bonne correction visuelle permettant de vieillir chez soi en toute sécurité.

Les effets combinés du vieillissement et des pathologies associées à l'âge accentuent en effet les risques de chutes et la gravité de celles-ci. Notre volonté est donc d'**aider nos locataires âgés à conserver leur autonomie**, pour faciliter leur maintien à domicile dans de bonnes conditions.



OFFERT AUX LOCATAIRES DE L'OFFICE

LES PARTENAIRES :



Resanté-vous, entreprise solidaire d'utilité sociale qui œuvre pour le maintien de l'autonomie et l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées.



L'Opticien Qui Bouge, opticien qui se déplace gratuitement au domicile en proposant tous les services d'un magasin d'optique traditionnel comme la vérification de la correction, un choix de plus de 500 montures, des verres de qualité, etc.

Cette action bénéficie d'une participation financière de la CNSA attribuée par la Conférence des Financiers de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA)



COMMENT SE DEROULENT LES ATELIERS ?

Accueil à 14h00 (un cadeau de bienvenue remis à tous les participants !)

- Présentation des services proposés par Habitat de la Vienne.
- Sensibilisation à l'aménagement du domicile par Resanté-Vous.
- Animation autour de la vision par l'Opticien Qui Bouge (contrôle de la vision et des lunettes, yoga visuel...).
- Remise gratuite du Guide Pratique «Bien vieillir à domicile».



Goûter convivial à 16h00
Un lot par atelier à gagner !
Un tirage au sort pour faire gagner à l'un des participants un cadeau d'une valeur de 30 €.

Bulletin de participation joint au dépliant et à apporter le jour de l'atelier.

COMMENT VOUS INSCRIRE ?

Vous avez plus de 65 ans et vous souhaitez participer à cet atelier :

VOTRE CONTACT :
Geneviève CHEVALIER
Chargée de clientèle Seniors
Habitat de la Vienne
05 49 18 55 86



Le diagnostic ErgoLogis
Si vous le souhaitez, les ergothérapeutes de Resanté-vous se déplacent pour effectuer un **diagnostic complet et gratuit de votre logement**. Ils vous proposeront des **solutions personnalisées** pour vous permettre de mieux vivre chez vous. La visite permet d'échanger sur vos habitudes de vie, votre projet personnel, d'effectuer un bilan de vos capacités (déplacement, toilette, repas, jardin...) et d'**adapter l'environnement de votre logement**.

